

à dix heures des matins dans son domicile. De quoi nous
avons écrit Dupré le présent acte. Et après que nous leur
en avons donné lecture les comparant l'un à l'autre
avec nous.

J. Croille & Nicolas Paul Guillemot

J. Croille
Le présent acte est daté de ce jour du mois de mai
à deux heures du soir pardevant nous Jean Paul Guillemot maire suppléant
de la commune de Caucelle Chaussey Canton de Sancy, arrondissement de Metz, Département de la Moselle
et Benjamin François & Nicolas marchand piqueur âgé
de trente ans, domicilié à Caucelle Chaussey lequel nous a déclaré
que Jean Demobé, âgé de vingt sept ans, sans profession, domicilié
auprès à Caucelle Chaussey, son épouse & ses enfants en son com-
mun ont écrit présent mois à deux heures du soir dans la maison de
lui déclarant d'un enfant des deux sexes lequel nous a présentés
et auquel il a donné le prénom de Bernard Charles Hubert.
Lesquelles déclarations & présentations ont été faites en présence de
Joseph Crassé âgé de cinquante cinq ans, propriétaire sans autre
profession et de François Heblard, âgé de trente six ans, garde
champêtre tous les deux domiciliés à Caucelle Chaussey. De quoi
nous avons sur le champ rédigé le présent acte. Et
après que nous leur en avons donné lecture les comparant
et les tenants l'un & l'autre avec nous.

1748
Mauvais de
Bernard Charles
Hubert Nicolas

J. Croille & Nicolas Paul Guillemot

J. Croille
Le présent acte est daté de ce jour du mois de mai
à deux heures du soir pardevant nous Jean Paul
Guillemot, maire, suppléant de la commune de



1649

Mariage de Michel
Krieger et de Louise
Kling

1649
Caucelle Chaussey, Canton de Sancy, arrondissement de Metz, Département de
la Moselle ont comparé abbalement devant nous le même commune Michel
Krieger, Ministre du culte évangélique, né le vingt deux août huit
cent vingt cinq à Nalbach, Département du Bas Rhin Domicilié à Caucelle
Chaussey, majeur quant au mariage, fils de Georges Krieger âgé de cinquante
sept ans, propriétaire, cultivateur et de Marguerite Ruck, âgée de
cinquante six ans, sans profession, Domiciliés tous deux à Nalbach
et leur deux consentants par acte authentique, D'une part, et Louise
Kling sans profession née le vingt trois janvier mil huit cent trente deux
à Obermodern, Bas Rhin, Domiciliée de droit à Schwindelshausen
Bas Rhin et de fait à Strasbourg, fille mineure de feu Jean Georges
Kling, D'ici pasteur à Schwindelshausen, le sept juillet mil huit cent
cinquante, et de Louise Weyrich, âgée de trente six ans, sans profession
Domiciliée à Strasbourg, la mine consentant par acte authentique D'autre part
lesquels nous ont requis pardevant la célébration des mariages par le
notaire et dont la publication ont été faites en notre commune le
Dimanche seize et vingt trois des mois de mai derniers, et dans les
communes de Schwindelshausen et de Strasbourg dans les premières de
Dimanches neuf et dix des mois de juin présents années et à Strasbourg
le Dimanche seize et dix sept, avec présent nous tenons aucun rapport nous
est signifié, non plus qu'aucun officier de l'état civil des communes de Schwindelshausen
et de Strasbourg susdites, ainsi qu'il résulte des art. faits en date du
vingt deux juin derniers et le second du six juillet mais devant nous
l'homme fait remettre les actes de naissance des futurs, les deux de
part de la fille, les consentements de père et de mère de plus et le con-
sentement de la mère de plus, lesquels nous avons qui les notaires de
après publication, régulièrement légalisés et dûment paraphés
par nous et par la partie prédisant les Demeurés annexés au présent
acte. Après avoir fait lecture aux parties de ce acte et des chapitres de
du livre du mariage au Code civil, nous avons enregistré les futurs

1649